

ÉDUCATION PRIORITAIRE : ÇA MARCHE PAS? MAIS A-T-ON VRAIMENT ESSAYÉ?



L'éducation prioritaire subit ces derniers temps des attaques de toutes parts. Il y a quelques mois, la ministre de l'éducation nationale annonçait la sortie des lycées (y compris les lycées professionnels) de tout dispositif dès 2017. Le 26 septembre, le **CNESCO** (Conseil national d'évaluation du système scolaire) publiait un **rapport mettant en avant l'accroissement des inégalités scolaires et l'inefficacité des politiques d'éducation prioritaire** dans ce domaine. Beaucoup se sont empressés de pointer du doigt l'éducation prioritaire comme une machine à produire de l'inégalité ? Mais avant de juger l'efficacité de l'éducation prioritaire, peut être faudrait-il se demander **quelle est la réalité de sa mise en oeuvre ...**

La baisse des effectifs : ça marche !

Sur ce point, le rapport du CNESCO est clair : **les moyens nécessaires ne sont pas là**. En effet, la mesure phare du dispositif, **la baisse des effectifs d'élèves dans les classes n'est pas appliquée**. En 2015, du CP à la 3ème, l'effectif moyen dans les classes d'éducation prioritaire était de 21,2 élèves, soit **seulement 1,9 élèves de moins que dans les établissements hors éducation prioritaire**. Certains diront que la réduction de la taille des classes n'est pas en soi un gage de réussite. Les recherches menées par le CNESCO (2014) sont pourtant claires : « *seule une réduction importante de la taille des classes dès le primaire permet l'amélioration significative des résultats scolaires des élèves socialement défavorisés* ».

De quelle stigmatisation parle-t-on ?

Mais selon le dernier rapport du CNESCO, l'échec des politiques d'éducation prioritaire serait également du à certains « *effets pervers* » de ces politiques, notamment la **stigmatisation supposée des établissements classés REP**. Nous ferait-on croire qu'un collègue implanté au milieu d'une cité populaire serait moins stigmatisé parce qu'il ne serait pas classé REP ? Non, il le serait encore plus parce qu'il aurait encore moins de moyens. **La stigmatisation qu'il faut dénoncer c'est d'abord celle dont sont victimes les quartiers populaires**. Pour contrer cette stigmatisation, il faudrait une vraie politique d'urbanisation qui donne envie d'habiter ces quartiers, une vraie politique de l'emploi qui donne du travail aux habitants de ces quartiers, et surtout de vraies politiques publiques visant à réduire les inégalités sociales dont les inégalités scolaires ne sont que le reflet.

Contre la sortie programmée des lycées de l'éducation prioritaire

En attendant que de telles politiques voient le jour, une vraie politique d'éducation prioritaire avec des moyens à la hauteur des besoins reste pour nous une nécessité. C'est pourquoi **SUD éducation 94 soutient la lutte contre la sortie programmée des lycées de l'éducation prioritaire**. Entamée début septembre 2016 par la constitution de la coordination « Touche pas à ma ZEP », cette mobilisation a débouché sur deux journées de grève (le 29 septembre et le 11 octobre), et continue de s'étendre dans toute l'Île de France et au delà. Face aux attaques de tout bord que subie l'éducation prioritaire, il est plus que temps de faire entendre une autre voix !

Les revendications de SUD éducation 94 pour l'éducation prioritaire :

- ◆ **Moins d'élèves par classe** (16 élèves dans l'éducation prioritaire)
- ◆ **Une baisse du temps de travail** (minoration d'1/9 du temps de service pour tous les personnels de l'éducation prioritaire)
- ◆ **Un classement transparent et objectif des établissements sur critère social**
- ◆ **Un encadrement renforcé des élèves** (en CPE, AED, personnels médicaux-sociaux, RASED, maître-sup)
- ◆ **Des mesures de stabilisation des équipes** (titularisation de tous les précaires, aide au logement, financement des études pour permettre à des jeunes de l'académie d'accéder aux métiers de l'enseignement)

Union syndicale
Solidaires
Sud 94
Education

11 rue des archives
94 000 CRETEIL
01 43 77 33 59
contact@sudeducriteil.org

APPEL À TOUS LES PERSONNELS DES LYCÉES EN ÉDUCATION PRIORITAIRE

"TOUCHE PAS MA ZEP !"

Loin de la com' ministérielle sur une pseudo volonté de revitaliser l'éducation prioritaire, les décisions se succèdent qui signent sa destruction programmée. Les collèges et les écoles sont nombreux à découvrir des moyens en forte baisse par rapport à la rentrée 2015 alors même qu'ils ont conservé le label REP : "REP+ = Rien En Plus !".

Quant aux lycées, après avoir sans cesse repoussé la publication d'une liste des lycées maintenus en éducation prioritaire, Najat Valaud-Belkacem vient dans un récent courrier* au député d'Asnières-sur-Seine Sébastien Piétrasant d'annoncer leur sortie de tout dispositif dès 2017, y compris pour les lycées professionnels.

L'argument avancé par le ministre est celui de la priorité donnée à la scolarité obligatoire dans la refondation de l'éducation prioritaire. Pourtant le ministère continue bien d'afficher comme un de ses objectifs principaux d'en finir avec les 150000 jeunes sortants chaque année sans diplôme du système scolaire. Or la difficulté scolaire ne s'arrête pas à 14 ans ! Comment expliquer alors la décision de supprimer en lycée les moyens supplémentaires liés à l'éducation prioritaire ?

La première conséquence sera la dégradation des conditions d'enseignement et de réussite des élèves de ces lycées accueillant une majorité d'élèves issus de milieux défavorisés : hausse des effectifs par classe, baisse de l'offre d'options et des cours en demi-groupe, etc. Cela signifiera aussi une dégradation des conditions de travail des personnels.

Par ailleurs, les personnels perdront leur prime ZEP et leurs bonifications pour les mutations. Cette dégradation des conditions d'enseignement et de la rémunération entraînera une rotation accrue des équipes pédagogiques mettant en péril le travail en équipes essentiel à la réussite des élèves dans ce type d'établissement.

Nous contestons la sortie des lycées relevant de l'éducation prioritaire. Nous exigeons la mise en place d'un statut et d'une carte élargie de l'éducation prioritaire pour les lycées avec la garantie d'effectifs limités, de moyens supplémentaires et de compensations spécifiques pour l'ensemble des personnels, assurant ainsi la stabilité des équipes.

Premiers signataires : les personnels mobilisés du...

lycée Joliot Curie de Nanterre (92), lycée Guy de Maupassant de Colombes (92), lycée Romain Rolland de Goussainville (95), lycée Simone de Beauvoir de Garges-lès-Gonesse (95), lycée Prony d'Asnières-sur-Seine (92), lycée Maurice Utrillo de Stains (93), lycée Arthur Rimbaud de Garges-lès-Gonesse, lycée Langevin-Wallon de Champigny-sur-Marne (94), lycée Jacques Brel de La Courneuve (93), lycée Georges Brassens de Villeneuve-le-Roi (94), lycée André Malraux de Montataire (60), lycée Jean Jaurès d'Argenteuil (95), lycée Romain Rolland d'Amiens (80), lycée Léonard de Vinci de Bagneux (92), lycée Paul Langevin de Nanterre, lycée Jean Zay d'Aulnay-sous-Bois (93), lycée Galilée de Gennevilliers (92), le lycée Marcel Cachin de Saint Ouen (93), lycée Michel-Ange de Villeneuve-la-Garenne (92), Maurice Eliot à Epinay sous-sénart (91), lycée Jean Jacques Rousseau de Sarcelles (95), lycée Jacques Feyder d'Epinay-sur-Seine (93), Lycée Nadia et Fernand Léger d'Argenteuil (95), lycée Jean Rostand de Villepinte (93), lycée Claude Garamont de Colombes, lycée Louise Michel de Nanterre, lycée Georges Braque d'Argenteuil, lycée Claude Chappe de Nanterre, lycée Arago de Villeneuve-St-Georges (94), lycée Blaise Pascal de Forbach (57), lycée La Tournelle de la Garenne-Colombes (92), lycée Pierre Mendes-France de Ris-Orangis (91), lycée de Bezons (95), lycée Petiet de Villeneuve-la-Garenne, lycée Louise Michel de Bobigny (93), lycée Charles Mongrand de Port-de-Bouc (13), Lycée René Auffray de Clichy-la-Garenne (92), lycée Maurice Gennevoix de Montrouge (92), lycée Jean Rostand de Mantes-la-Jolie (78), lycée Paul Eluard de St Denis (93), lycée Cognacq-Jay d'Argenteuil, lycée la Tourelle de Sarcelles, lycée Louis Armand de Chambéry (73), lycée Newton de Clichy (92), lycée Gaston Darboux de Nîmes (30), lycée Toulouse-Lautrec de Toulouse (31), lycée Pierre Mendès-France de Villiers-le-Bel (95), lycée Victor Hugo de Marseille (13)...

avec le soutien des personnels mobilisés en Réseau d'Education Prioritaire (REP/REP+) ou anciennement en Réseau de Réussite Scolaire (ex RRS)...

du collège Moulin-Joly de Colombes (92), du collège les Sablons de Viry Chatillon (91), du collège Jean-Baptiste Clément de Colombes, du collège Vercors de Grenoble (38), du collège St Exépury de Villiers-le-Bel (95), collège Romain Rolland de Bagneux (92), du collège Voltaire de Sarcelles (95)...

avec le soutien de : CGT éduc'action, UD CGT 91 et 92, SNEP-FSU Versailles, SNES-FSU 92, SNUEP-FSU Versailles, SUD éducation 92, 93, 94, 95, UNL Ile-de-France, FCPE Bagneux, Asnières-sur-Seine et Villeneuve-la-Garenne (92)...